

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 NOVEMBRE 2023
PROCÈS-VERBAL**

Le samedi onze novembre deux-mille-vingt-trois, à seize heures, les membres de l'association « Rencontres Musicales de Noyers » se sont réunis en assemblée générale annuelle à Noyers-sur-Serein, à l'Ancien Collège rue des Vignerons, sur convocation du Conseil d'Administration adressée le dix-huit octobre.

L'assemblée est animée par Henri Nicolas en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Isabelle Lestringant.

Après signature de la feuille d'émargement, il est constaté que quatorze membres sont présents et trente-deux sont représentés. Le nombre de voix s'élève ainsi à quarante-six sur un total de quatre-vingt-cinq adhérents au trente septembre 2023. Selon les statuts, il n'y a pas de quorum pour une assemblée générale ordinaire.

Henri Nicolas remercie celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à cette réunion, ainsi que la Municipalité de Noyers-sur-Serein pour la mise à disposition de la salle.

L'ordre du jour indiqué sur la convocation était le suivant :

1. Approbation du rapport d'activité 2023.
2. Approbation du rapport financier 2023.
3. Présentation du programme du festival 2024.
4. Approbation du budget prévisionnel et du barème des cotisations 2024.
5. Election au conseil d'administration.
6. Questions diverses

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le président, Henri Nicolas, rend compte de l'activité de l'association.

Le festival des Rencontres Musicales de Noyers est l'une des six manifestations réunies sous l'égide du « **Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne-Franche-Comté** », et dont il est le premier en termes de budget et de nombre de concerts proposés au public.

L'édition 2023 des Rencontres musicales de Noyers s'est caractérisée par :

- **Sa programmation de haute qualité artistique** : sous la houlette de Juliette Hurel, sa directrice artistique, cette programmation exigeante, avec un accent mis sur la musique de chambre, a fait appel à des artistes de renommée internationale.
- **Sa forte progression de la fréquentation**, meilleure preuve du surcroît de notoriété et de visibilité des RMN dans le paysage culturel de la Région, et au-delà.
- **Un exercice en déficit** : pour la première fois depuis bien longtemps, les recettes n'ont pas assuré le financement des charges de fonctionnement du festival.

A. LES CONCERTS

Les concerts proposés pour cette 32^{ème} session ont permis de mettre en valeur la diversité des **instruments** (piano, violon, violoncelle, flûte, clavecin, cymbalum, instruments de la Renaissance, contrebasse) mais aussi des **formats**, (solo, duo, trio, quintette, septuor, voix) comme des **répertoires** (depuis la musique de la Renaissance et du Baroque jusqu'à la période contemporaine, en passant par la musique klezmer).

Sept concerts payants et un concert à participation libre ont été proposés au public sur un peu plus de deux semaines du 09 au 22 juillet :

- 9 juillet concert de préouverture : **concert à destination du jeune public**, autour de l'œuvre de Ravel « Ma Mère l'Oye » d'après l'adaptation de Marianne Vourch (intervention des élèves des écoles de Noyers et L'Isle sur Serein avec le concours des pianistes Julie Sandler et Ludovic Disseau).
- 12 juillet : **intégralité des cinq sonates de Beethoven** par le duo violoncelle (Gary Hoffman) /piano (David Selig).
- 13 juillet : le violoniste Olivier Charlier, entouré de la claveciniste Elena Bayeul-Gerstman et du quatuor Wassily, a interprété notamment l'œuvre emblématique de **Vivaldi « Les Quatre Saisons »**.
- 15 juillet : **Anne Queffélec et le Quatuor Voce** se sont illustrés dans des œuvres de Beethoven, Ravel, Dusapin et le quintette pour piano et cordes de Schumann.
- 16 juillet : concert consacré à l'Époque romantique avec Schumann, Schubert, Weber et **création mondiale** par Juliette Hurel **d'une oeuvre pour flûte du compositeur Pascal Dusapin**.
- 20 juillet : concert de **musique klezmer** avec le Sirba Quintet.
- 21 juillet : l'ensemble vocal et instrumental « Les Traversées Baroques » (deux chanteurs accompagnés d'un orgue, cornet à bouquin et flûte à bec) a interprété des madrigaux fin 16^{ème}/début 17^{ème} siècle) dans le cadre d'un **concert participatif**.
- 22 juillet : **concert « fil rouge »** commun à plusieurs festivals de Bourgogne, destiné à assurer la promotion d'un jeune artiste : Michiaki Ueno, violoncelliste.

À tous ces concerts payants (à l'exception du « concert jeune public » du 09 juillet à libre participation), se sont ajoutés les concerts gratuits des élèves des masterclasses de violon (14 juillet), violoncelle (15 juillet), flûte (22 juillet), chant lyrique (17 juillet) et piano (21 et 22 juillet).

Comme en 2022, les Rencontres Musicales de Noyers ont tenu à l'organisation de trois concerts spécifiques, innovants dans le contexte de la vie culturelle régionale :

- La mise au point d'un « **concert jeune public** » autour de la partition « Ma Mère l'Oye » de Ravel, mettant à contribution les anciens du foyer d'handicapés de L'Isle sur Serein pour la fabrication des décors et les élèves des écoles de Noyers et L'Isle sur Serein pour l'interprétation des rôles. Ce concert à destination du jeune public a pour vocation de familiariser les enfants dès leur plus jeune âge à la musique et aux disciplines artistiques.
- Un **concert participatif** de choristes amateurs préparés par Delphine Collot et son chœur « Les voix de l'Armançon », en association avec l'ensemble vocal et instrumental invité « Les Traversées Baroques » ; cette initiative permet à ceux qui le souhaitent de se familiariser avec la musique et le chant choral.
- L'invitation d'un **compositeur contemporain en résidence**. Pour cette 32^{ème} édition, les Rencontres Musicales de Noyers ont passé une commande à **Pascal Dusapin**, permettant ainsi la création mondiale d'une œuvre pour flûte solo par sa dédicataire Juliette Hurel (« In memoriam Kaija Saariaho »).

Une fréquentation en hausse

La fréquentation globale de cette 32ème édition a atteint plus de **deux mille personnes** tous concerts confondus ; les seuls concerts payants ont drainé 1 630 personnes, soit une moyenne de 233 personnes par concert.

Outre les concerts des élèves, la gratuité pour tous les concerts a été accordée aux jeunes de moins de 18 ans (nouveau 2023) mais aussi aux bénévoles et aux hébergeurs.

Enfin, comme chaque année, des invitations ont été adressées à nos financeurs institutionnels ainsi qu'aux autorités municipales, départementales et régionales.

Au sein des concerts payants, 1 192 places ont été achetées, score en progression de 19% comparé à 2022. **Ainsi, la recette totale de billetterie (26 727€) est nettement supérieure à celle de 2022 (20 985€)** pour un nombre identique de concerts et une grille tarifaire inchangée (22 € et 17 €).

La fréquentation par concert s'établit en moyenne à 268 spectateurs et à 170 billets achetés.

Tous les concerts se sont déroulés dans l'église de Noyers dont la nef a une capacité de 400 places voire 450 avec les places sans visibilité.

Deux concerts ont fait salle comble : Anne Queffelec et le Sirba Quintet.

Bien qu'ayant des taux de remplissage plus modestes, deux autres concerts se distinguent par un ratio élevé de billets vendus/places totales : Gary Hoffman et Michiaki Ueno.

En dépit de prestations de très grande qualité, les moindres notoriétés de l'ensemble vocal et instrumental « Les Traversées Baroques » comme du jeune violoncelliste Michiaki Ueno ne leur ont pas permis d'atteindre la barre des 200 spectateurs.

À noter la forte affluence pour le concert « Ma Mère l'Oye » à destination du jeune public.

Fréquentation par concert :

Artiste ou formation	Date	Spectateurs 2023	Ventes de billets	% achats	Taux remplissage
A. Queffelec / Quatuor Voce	15-juil	439	333	76%	98%
Sirba Quintet	20-juil	394	287	73%	88%
Concert Jeune Public « Ma Mère l'Oye »	09-juil	330	0	0%	73%
G. Hoffman / D. Selig	12-juil	244	177	73%	54%
O. Charlier / Quatuor Wassily / E. Gerstman	13-juil	217	148	68%	48%
J. Hurel / E. Bertrand / H. Couvert	16-juil	211	133	63%	47%
M. Ueno, concert « fil rouge »	22-juil	155	108	70%	34%
Les Traversées Baroques	21-juil	154	85	55%	34%
Total		2 144	1 192	56%	60%
Moyenne		268	170	63%	60%

Les dégustations à l'issue de chacun des concerts, au pied du clocher de crus locaux de Chablis, Irancy, Epineuil, Coulanges... constituent des moments de convivialité en compagnie des artistes qui font partie intégrante du Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne et donc des Rencontres Musicales de Noyers.

Cette tradition a été assurée grâce à la générosité du BIVB (Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne) et des domaines Ferrari à Irancy et Gruhier à Epineuil qui ont proposé une dégustation gratuite de leurs millésimes.

Enfin pour sceller davantage ce mariage de la musique et du vin, les vignerons partenaires offrent une de leurs bouteilles à chacun des artistes à la fin des concerts.

B. LES MASTERCLASSES

Du 8 au 22 juillet 2022, **cinq masterclasses** ont été assurées : **violon, violoncelle, chant lyrique et deux classes de piano**. Elles permettent la transmission des savoirs musicaux et des subtilités de l'interprétation par des professeurs de tout premier plan auprès de jeunes artistes, amateurs confirmés ou jeunes professionnels, désireux de parfaire leur pratique musicale.

Le public peut assister librement aux cours.

Chaque masterclass se conclut par un concert des élèves : **cinq concerts gratuits** ont pu ainsi être proposés au public, occasion de découvrir les talents de demain.

- Vendredi **14 juillet**, 14h : concert de la masterclass de **violon** par les élèves d'Olivier Charlier.
- Samedi **15 juillet**, 11h : concert de la masterclass de **violoncelle** par les élèves de Gary Hoffman.
- Lundi **17 juillet**, 20h30 : concert de la masterclass de **chant lyrique** par les élèves de Mélanie Jackson.
- Vendredi **21 juillet**, 11h : concert de la masterclass de **piano** par les élèves d'Anne Queffelec.
- Samedi **22 juillet**, 11h : concert de la masterclass de **piano** par les élèves de Thuy-Anh Vuong.

Cette année deux **concerts de rue** en journée ont été organisés au centre du village avec les élèves de la classe de violon.

Ce sont pour les nucléiens comme pour les visiteurs, des manifestations artistiques publiques de haute qualité qu'ils sont nombreux à apprécier. **Quarante-cinq jeunes musiciens** se sont inscrits dans les cinq masterclasses, effectif pratiquement identique à celui de 2022 (quarante-sept). Globalement, la parité est presque atteinte avec **42% de femmes** (2/3 de femmes en 2022).

La proportion homme/femme est plus contrastée selon les classes : ainsi les classes de violoncelle et de pianos tous niveaux furent constituées à plus de 80% de garçons

80% des stagiaires étaient français (2/3 en 2022), 10% européens (Espagne, Danemark, Suisse), 5% d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), 2,5% d'Israël, 2,5% Japon.

La classe la plus cosmopolite fut celle de violoncelle avec 50% d'élèves étrangers (62%) en 2022.

L'âge moyen des stagiaires était de 26 ans (29 ans en 2022). Près de 80% d'entre eux ont moins de 30 ans.

Masterclass	Professeur	Accompagnateur Piano	Dates Juillet 2023	Age moyen	Nb d'élèves 2023	Taux Remplissage 2023	Nb d'élèves 2022
Violon	O. Charlier	T.A. Vuong	08-14	18	10	100%	11
Violoncelle	G. Hoffman	J. Le Pape	9-15	22	10	100%	08
Chant	M. Jackson	V. Leterme	11-17	39	08	80%	08
Piano	A. Queffelec		14-21	29	08	80%	12
Piano	T.A. Vuong		16-22	22	09	90%	8
					45	78%	47

La diffusion des flyers d'inscription auprès des institutions musicales a pu intervenir assez tôt en début d'année 2023, notamment auprès des conservatoires.

Ainsi, sur la base d'un volume théorique maximum de 10 élèves par classe, les masterclasses ont-elles atteint leur pleine capacité pour les classes de violon et violoncelle (10 élèves), s'en rapprocher pour les classes de piano (9 et 8 élèves) et de chant lyrique (8 élèves), le taux de remplissage moyen s'établissant à 90% (à comparer à 90% en 2022).

Enfin, rappelons que la spécificité de ces "académies d'été" réside non seulement dans la qualité exceptionnelle des professeurs et dans le niveau particulièrement élevé des stagiaires mais aussi dans le rôle déterminant que joue l'accueil bénévole des huit professeurs et accompagnateurs ainsi que des quarante-cinq élèves par des habitants de Noyers. Professeurs et élèves prennent en commun leurs repas, lesquels ont été préparés et servis par deux prestataires, partenaires des Rencontres Musicales (Les Granges, la Maison Paillot).

C. LA LOGISTIQUE

Le bénévolat est consubstantiel au Festival.

Le bon déroulement des concerts n'est possible que grâce à la contribution de tous les membres bénévoles de l'association qui, cette fois encore, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au service du succès du festival.

Les bénévoles ont ainsi apporté leur indispensable contribution à tous les aspects logistiques permettant la bonne tenue des concerts comme des masterclasses car, rappelons-le, l'association n'a aucun salarié :

- Installations : scène, pianos, chaises, ménage église
- Communication : distribution des flyers, affiches....
- Transports des artistes, professeurs et élèves depuis les gares de Tonnerre et Montbard.
- Accueil du public : tenue des caisses, contrôle des billets, distribution des programmes ...
- Accueil des stagiaires et accompagnement pendant toute la durée de leur séjour.
- Après-concerts : mise en place pour les dégustations, vente d'enregistrements, ...

Les Rencontres Musicales de Noyers ont également la vertu de fédérer les énergies de tout un village complètement impliqué dans l'accueil et l'hébergement des artistes, professeurs et élèves

La communication a été très active

Si nous avons maintenu notre effort sur les **publications imprimées traditionnelles** dans l'Yonne Républicaine et le Bien Public qui regroupe l'essentiel de notre budget promotionnel (autour de 4000 € cette année), nous avons également étendu notre couverture presse et média à **France 3 Bourgogne-Franche Comté** par la multidiffusion de clips vidéo dans son magazine culturel d'été « Plein Feu » et à **France Musique** avec des entretiens d'Anne Queffélec et Juliette Hurel.

Sur les réseaux sociaux, notre visibilité est de plus en plus forte avec du 9 juin au 22 juillet, environ deux publications par jour.

Notre nouvelle **page Facebook**, créée en 2020, compte désormais 1250 abonnés ou followers. Notre **compte Instagram** officiel, lancé l'an dernier en compte 438. Et notre **chaîne You Tube** créée l'an dernier est déjà très regardée puisqu'à date, les 16 nouvelles vidéos publiées depuis juin y ont été vues 1200 fois.

Pour conclure, Henri Nicolas souligne combien cette intense activité musicale entraîne sans conteste des **retombées positives sur l'économie locale** en particulier pour les commerces de bouche, les activités de restauration, d'hôtellerie et de location touristique.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. RAPPORT FINANCIER 2023 du 01/10/2022 au 30/09/2023

La trésorière, Sabine Vanlerberghe, rend compte de la gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2023 (1^{er} octobre 2022-30 septembre 2023).

Le public de cette saison 2023 fut plus nombreux que jamais à assister à nos concerts mais ce succès n'a malheureusement pas suffi à compenser des pertes de recettes tant en subventions qu'en dons. Ainsi pour la première fois depuis bien longtemps, les recettes n'ont pas assuré le financement des charges de fonctionnement du festival, laissant un déficit d'exploitation de 14 147€.

	2022	2023
Charges d'exploitation	110 174 €	114 848 €
Produits d'exploitation	105 208 €	101 114 €
Résultat d'exploitation	-4 966 €	-14 147 €
Charges exceptionnelles	500 €	1 786 €
Produits exceptionnels	6 701 €	5 708 €
Montant total des charges	110 674 €	116 633 €
Montant total des produits	111 909 €	106 823 €
Résultat	1 235 €	-9 810 €

A. PRODUITS D'EXPLOITATION

- **71% des produits : RECETTES = 72 210 €** ; -1,6 % par rapport aux prévisions. La **recette de billetterie** avec 26 727 € progresse de 21% comparativement à celle de 2022 ; la grille tarifaire étant restée inchangée, la gratuité a même été étendue aux moins de 18 ans, cette progression provient exclusivement de la fréquentation du public.

Les **inscriptions aux masterclasses**, 37 450 € recule légèrement – 1435 € bien que le nombre de stagiaires ait été stable (46 contre 47 en 2022) ; la raison en est le tarif inférieur d'une des 5 classes « Piano tous niveaux » établi à 750 € et non 850 €. Les inscriptions ont couvert les frais d'enseignement et de séjour. Les **cotisations&dons** totalisent 8 032 €. En 2023, l'association compte 85 adhérents près d'un quart des membres ont fait un don en sus de leur cotisation pour un total de 4 032,44€. L'apport des mécènes privés a reculé de 5 200 € en 2022 à 4 000 € cette année.

Produits	Comptes 2022	BUDGET 2023	Comptes 2023	R23 / B23	R23 / B23	Part
Recettes concerts	20 984,97 €	22 000 €	26 727 €	4 727 €	21%	26%
Recettes stages	38 885,00 €	38 885 €	37 450 €	-1 435 €	-4%	37%
Cotisations&Dons	9 668,00 €	12 528 €	8 032 €	-4 496 €	-36%	8%
TOTAL RECETTES	69 538 €	73 413 €	72 210 €	-1 203 €	-2%	71%

- **28% des produits : SUBVENTIONS = 27 979 €** ; - 21% par rapport aux prévisions

Les **subventions des collectivités**= 22 850 € (Région, Département, Communes) ont progressé de 12% par rapport à 2022 et représentent 82% des aides publiques.

Les **subventions des institutionnels** ont chuté de moitié par rapport aux prévisions (-54%) ; en effet, si la fin des aides du FEADER et du CNM étaient bien prévues, d'autres comme celle de la SPEDIDAM n'étaient pas connues : déjà réduite de moitié en 2022, elle chute des deux tiers en 2023. L'autre mauvaise surprise provient de la DRAC qui avait attribué en 2022 une aide de 3000 € au titre de leur programme « Eté culturel » qui a été refusée cette année.

SUBVENTIONS	2022	Previsionnel 2023	2023	Variation 2023 / Prev 2023	Variation 2023/ 2022	PART
Region / FMGCB	6 200 €	6 510 €	7 800 €	20%	26%	28%
Departement Yonne	10 260 €	10 773 €	10 750 €	-0,2%	5%	38%
Communes	4 000 €	4 200 €	4 300 €	2%	8%	15%
Ensemble Coll Territoriales	20 460 €	21 483 €	22 850 €	6%	12%	82%
SPEDIDAM	6 500 €	4 500 €	2 029 €	-55%	-69%	7%
DRAC	3 000 €	3 150 €	0 €	-100%	-100%	0%
FDVA	2 000 €	2 100 €	0 €	-100%	-100%	0%
SACEM	1 500 €	1 500 €	3 100 €	107%	107%	11%
Ensemble Institutionnels	13 000 €	11 250 €	5 129 €	-54%	-61%	18%
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	33 460 €	32 733 €	27 979 €	-15%	-16%	100%
FEADER & CNM	7 542 €	0 €	0 €	ns	ns	
Autres	0 €	2 500 €	0 €	ns	ns	
AIDES EXCEPTIONNELLES	7 542 €	2 500 €	0 €	-100%	-100%	
TOTAL SUBVENTIONS	41 002 €	35 233 €	27 979 €	-21%	-32%	

B. CHARGES

	Comptes 2022	BUDGET 2023	Comptes 2023	Part	R23 / B23
Frais artistiques	42 768,99 €	40 924,00 €	47 500,04 €	41%	6 576 €
Frais techniques	19 744,41 €	21 854,00 €	21 130,60 €	18%	-723 €
Coûts d'organisation	5 626,99 €	3 427,00 €	4 034,62 €	4%	608 €
Communication	9 148,59 €	9 605,00 €	10 026,70 €	9%	422 €
Masterclasses	33 385,00 €	33 046,00 €	32 155,82 €	28%	-890 €
TOTAL	110 674 €	108 856 €	114 848 €	100%	5 992 €

- **Frais artistiques** : 47 500 € : **41% des charges**

Ces frais constituent le plus gros poste de dépenses : ils comprennent les cachets des artistes, leurs charges sociales, les frais de déplacement et de restauration, la cotisation Sacem ainsi que le cas échéant les commissions des agents artistiques.

Ils ont dépassé de 6 576€ le montant budgété en raison principalement d'une augmentation des charges sociales et du non financement par le Ministère de la Culture du cachet du compositeur en résidence.

- **Masterclasses** : 36 461 € : **28 % des charges**

Salaires et charges des professeurs représentent plus de la moitié de ce montant ; l'autre poste sont les frais de séjour qui correspondent aux repas servis par deux restaurateurs du village (Les Granges, la Maison Paillot).

- **Frais techniques** : 21 130 € : **18% des charges**

L'essentiel de ces frais sont constitués par les frais de location de matériels notamment les pianos ;

- **Communication** : 9 440 € : **9% des charges**

La communication se décompose en trois postes pesant un tiers du budget « communication » chacun : les frais d'impression, la publicité dans la presse et les interventions de prestataires notamment de graphisme.

- **Organisation** : 6 009 € : **4% des charges**

Ils comportent notamment la billetterie avec l'impression des billets et les commissions de vente les frais d'administration avec les fournitures de bureau, les honoraires comptables, les assurances, les affranchissements, et les coûts d'organisation proprement dit.

Le rapport financier 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés qui donnent quitus de leur gestion aux administrateurs.

III. PROGRAMME DE L'EDITION 2024 du 7 au 22 juillet.

Henri Nicolas présente le programme de l'édition 2024 préparé avec Juliette Hurel, directrice artistique des Rencontres et Haude Hodanger, vice-présidente.

Comme lors des éditions précédentes, il a été recherché un équilibre entre différents formats (solo, duos, trios, quatuor), instruments (piano, violoncelle, violon, harpe, clarinette) et répertoires du baroque au contemporain.

- **Concerts de la saison 2024 :**

Le festival 2024 proposera **sept à huit concerts payants du 12 au 21 juillet.**

Le 12, Gary Hoffman nous fera l'honneur d'ouvrir le festival.

Le 13, concert lecture avec **Pascal Quignard** (récitant) et **Aline Piboule** (piano) en hommage à Gabriel Fauré à l'occasion du centième anniversaire de la mort du compositeur.

Le 15 Anne Queffelec se produira en soliste.

Le 17 ou le 18, le **trio Owon**, auquel s'adjoindra le clarinetiste **Jan Maratka**, proposera un concert consacré à Mendelssohn et Messiaen (Quatuor pour la fin du temps) ...

Le 19, duo flûte et harpe avec **Juliette Hurel** et **Isabelle Moretti**.

Le 20 ou le 21, concert jazz.

En fonction des financements qui pourront être obtenus, un **concert supplémentaire** pourrait être ajouté : centré sur la voix, il permettrait l'organisation d'un concert participatif comme chaque année depuis quatre ans.

Enfin, les Rencontres musicales accueilleront de nouveau un **compositeur en résidence** en la personne de **Kristof Maratka** dont le catalogue comprend notamment de nombreuses œuvres de musique de chambre. La pièce commandée sera proposée en création mondiale, en présence du compositeur lors du concert du Trio Owon.

- **Académie d'été**

Comme en 2023, cinq masterclasses seront ouvertes du 09 au 22 juillet 2024 : violoncelle avec Gary Hoffman, piano avec Thuy-Anh

Vuong, flûte avec Juliette Hurel, violon avec Olivier Charlier, chant lyrique avec Mélanie Jackson. Comme les années précédentes, les élèves se produiront à l'issue du stage.

▪ **Concert jeune public :**

En préouverture, **un concert à destination du jeune public** sera proposé le dimanche 7 juillet à 16h à l'Eglise de Noyers sur la base d'une partition composée par Alexandre Gasparov (« Modeste le Petit Pion »).

Haude Hodanger, vice-présidente, présente le projet pédagogique du concert jeune public dont l'objectif est d'associer davantage les jeunes et les nuciens au festival en leur présentant des instruments et en leur faisant découvrir une pièce musicale.

Dans le cadre d'une collaboration avec les écoles de L'Isle sur Serein et de Noyers, il s'agit de solliciter le concours du pianiste Alexandre Gasparov et de son orchestre afin de faire découvrir aux enfants des écoles sa partition « Modeste le Petit Pion » centrée sur le thème du jeu d'échecs.

Les décorations seront fabriquées par des handicapés des établissements de l'Isle sur Serein.

Le spectacle sera avec libre participation.

Haude Hodanger, accompagnée de Marie Gallet, prépare ce spectacle à compter de novembre 2023.

IV. BUDGET PREVISIONNEL ET BAREME DES COTISATIONS 2024

Henri Nicolas et la trésorière, Sabine Vanlerberghe, présentent les principales caractéristiques du budget prévisionnel pour la saison 2024.

A. Budget 2024

Afin d'atteindre l'équilibre financier en 2024, les administrateurs, lors de leur dernière réunion, se sont fixés deux objectifs :

N°1 : réactiver des leviers financiers pour augmenter les recettes :

- Recherche de mécénats d'entreprises, démarches pour obtenir de nouvelles subventions, sollicitations des partenaires actuels pour un accroissement de leurs soutiens ;
- Actualisation des prix des places des concerts : ils passeront de 22€ à 25€ pour le tarif plein et de 17€ à 20€ pour le tarif réduit. Le prix des Pass équivalra à un tarif de 22€ par place pour le Pass avec places réservées et 20€ par place pour le Pass à placement libre.
- Revalorisation du forfait des masterclasses de 850€ à 900€.

N°2 : diminuer les dépenses :

- Limiter le budget artistique hors concert Jeune Public.
- Rechercher des économies sur les charges en renégociant certains contrats.
- Inciter le public à privilégier les achats sur notre plateforme et aux caisses, les offices de tourisme prélevant désormais 10% de nos recettes de billetterie.

La publicité a progressé de 13% en 2023 mais il a été choisi de maintenir son montant en raison de son rôle essentiel pour favoriser la hausse des recettes de billetterie.

L'organisation du concert Jeune Public va générer des frais supplémentaires estimés entre sept et dix mille euros lesquels devraient être couverts par une subvention spécifique de la MSA et des aides complémentaires des collectivités et de la Sacem puisqu'il s'agit aussi d'une création.

Ainsi le budget 2024 incluant le concert jeune public est estimé en hypothèse basse à 112 350 € et jusqu'à 116 500€ en hypothèse haute.

B. Barème des cotisations 2024 (1er octobre 2023 -30 septembre 2024) :

Au nom du conseil d'administration, Henri Nicolas propose de porter à **trente-cinq euros** le montant de la cotisation « couple », la cotisation individuelle restant fixée à **vingt euros**.

Le barème des cotisations 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

V. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 11 des statuts dispose que « l'association est administrée par un conseil de douze membres, jouissant de leurs droits civils, élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles. (...) Le conseil est renouvelé chaque année par tiers ».

Les administrateurs dont les mandats ont pris fin sont les suivants : Zuzana Bojnanski, Marie Gallet, Claude Fromageot et Haude Hodanger. Ces quatre sortants sont candidats au renouvellement de leur mandat. Aucun adhérent ne demandant le vote à bulletin secret, l'assemblée générale décide donc de procéder à un vote à main levée. Les quatre administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité.

Un candidat nouveau, Philippe Bouchon, ami de longue date des RMN et bénévole actif, fait acte de candidature au conseil d'administration. Il est élu à l'unanimité.

A l'issue du vote, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante.

Fin du mandat en 2024 :

Emmanuel FRITSCH
Anne GUIMARD
Isabelle LESTRINGANT

Fin du mandat en 2025

Henri NICOLAS
Sabine VANLERBERGHE
Luc EVRARD

Fin du mandat en 2026 :

Zuzana BOJNANSKI
Philippe BOUCHON
Claude FROMAGEOT
Marie GALLET
Haude HODANGER

Les administrateurs présents reconduisent le Bureau dans sa composition antérieure : Henri NICOLAS, Président ; Haude Hodanger, Vice-présidente ; Sabine Vanlerberghe, Trésorière et Isabelle Lestringant, Secrétaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par deux administrateurs.

Henri Nicolas, président

Sabine Vanlerberghe, trésorière